

[Texte]

Mr. Cassidy: Agreed.

Mr. Cardiff: I thought Mrs. Tardif recommended two members from the government.

The Chairman: Yes there is, Claudy and . . .

Mr. Cardiff: Oh, good. I did not hear that.

The Chairman: I stumbled over the last name, you see. When in doubt, mumble.

Mme Bernatchez Tardif: Monsieur le président, j'ai une motion au sujet des heures de séance.

It would read like this:

Whenever possible, this committee will sit from Monday to Thursday in the afternoon for sessions of no longer than an hour and a half per session. Under special conditions an evening session could be called in order to hear witnesses. Substantial notice will be given to members.

That could, I think, be agreed to by members.

M. Cassidy: Les membres de mon parti sont certainement d'accord.

Mr. Dingwall: I disagree, Mr. Chairman.

The Chairman: What is the area of your disagreement?

Mr. Dingwall: Well, Mondays are a particularly bad day for myself and for my party because of travel arrangements. I thought that might be a matter that could be discussed among steering committee members, vis-à-vis the actual time. We are just getting a flavour here from all members, I think, with regard to days, discussions, how the time ought to be divided. We have not touched upon an issue which I think we have to touch upon, Mr. Chairman, which is the speakers' list if the meetings are going to start promptly and end promptly. I therefore disagree with it.

The Chairman: The motion, as I understand it, would only empower the steering committee to hold meetings within this timeframe. The steering committee would then schedule the meetings at their discretion. Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Mr. Chairman, Monday is a bad day for a lot of people. I do not think it is any tougher on a Liberal member to be here than it is on an NDP member or a Conservative member. There is still, if one looks at the House on a Monday, a large representation of all parties. To restrict the meetings to the middle three days of the week I think is just to lose a lot of time. I would not support that view.

Mr. Dorin: Mr. Chairman, I have great confidence in the ability of the steering committee to schedule meetings appropriately. I would just like to suggest that maybe we leave it to their discretion and see how that works out.

The Chairman: Fine.

[Traduction]

M. Cassidy: D'accord.

M. Cardiff: J'ai cru entendre M^{me} Bernatchez Tardif recommander deux membres du gouvernement.

Le président: Oui, il y a aussi M^{me} Mailly.

M. Cardiff: Ah, très bien. Je n'avais pas entendu.

Le président: Ma prononciation n'est pas très bonne et j'ai dû cafouiller lorsque j'ai prononcé son nom.

Mrs. Bernatchez Tardif: Mr. Chairman, I would like to present a motion concerning the schedule of hearings.

La motion se lit comme suit:

Lorsque possible, le Comité siègera pendant l'après-midi du mardi au jeudi, les séances devant durer au maximum une heure et demie. Dans des circonstances spéciales, le Comité tiendra des séances en soirée afin d'entendre des témoins. Les membres du Comité recevront un préavis suffisant.

Je crois que les membres du Comité pourraient être d'accord sur cette motion.

Mr. Cassidy: The members from my party certainly agree.

M. Dingwall: Je m'oppose, monsieur le président.

Le président: Pour quel motif?

M. Dingwall: Eh bien, les lundis sont particulièrement difficiles et pour moi-même et pour les députés de mon parti, en raison des déplacements. Par conséquent, il y a peut-être lieu de discuter d'un horaire précis au sein du Comité directeur. Nous avons recensé de façon générale l'opinion des membres au sujet du calendrier, des travaux et de l'horaire des séances, mais nous avons négligé une question qui me semble essentielle, monsieur le président, c'est-à-dire la répartition entre les membres du Comité du temps consacré aux questions, qui est très importante si nous tenons à ce que les travaux du Comité débutent et se terminent à l'heure. Je m'oppose donc à la motion.

Le président: Si j'ai bien compris, la motion ne fournirait au Comité directeur qu'un cadre pour la tenue de réunions. Il lui appartiendrait ensuite d'établir le calendrier des travaux selon les souhaits de ses membres. Monsieur Brisco.

M. Brisco: Monsieur le président, les lundis sont difficiles pour tous, autant pour les membres du Parti néo-démocrate et du Parti conservateur que pour les membres du Parti libéral. Toutefois, il s'agit de consulter les fiches de présence pour se rendre compte que tous les partis sont assez bien représentés en Chambre le lundi. Si nous limitons les débats aux mardis, mercredis et jeudis, il me semble que nous restreignons beaucoup notre marge de manoeuvre. Je ne suis donc pas d'accord avec M. Dingwall.

M. Dorin: Monsieur le président, je suis convaincu que le Comité directeur saura élaborer un calendrier des séances tout à fait approprié. Pourquoi ne pas lui confier la question et attendre ses conclusions.

Le président: Très bien.